

# ASSEMBLÉE NATIONALE

19 décembre 2016

---

PLFR POUR 2016 - (N° 4320)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CF50

présenté par  
Mme Rabault, rapporteure générale

-----

### ARTICLE 22

I. – Après le mot :

« approuvé »

supprimer la fin de l’alinéa 5.

II. – En conséquence, après le mot :

« approuvé »

supprimer la fin de l’alinéa 6.

III. – En conséquence, supprimer les alinéas 39 et 40.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement propose de rétablir le texte voté par l’Assemblée nationale en première lecture.